



Ma déchèterie, MODE D'EMPLOI

pour une valorisation optimale



p. 10

Zoom sur...
les filières de recyclage



2

Edito du président

3

Agenda / Actualités

4

Fonctionnement
d'une déchèterie

6

Situation géographique et
horaires des déchèteries

8

Informations

9

Entretien avec
un gestionnaire

10

Le dossier :
**A chaque déchet
sa filière de recyclage**

12

Espace jeunesse

« J'Agis, On y Gagne » - n°2 – Juin 2015

Magazine d'information du Syndicat
d'Élimination
et de Valorisation des Déchets du
Calaisis

281 rue Jacques Monod – 62101 Calais cedex
Tél. 03 21 19 58 30 – Fax. 03 21 36 58 41

Directeur de publication : Guy Allemand
Co-directeur de Publication : Frédéric Coppin
Rédaction et photographies : Pôle communication
Conception graphique : Bang Communication
Impression : Ledoux – Tirage : 75 000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé



EDITO

Notre territoire, de par son littoral, son patrimoine, son histoire ou encore sa situation géographique, possède de nombreux atouts. Chacun doit pouvoir y trouver sa place et disposer de services de qualité et de proximité.

C'est pourquoi, depuis 2004, le SEVADEC s'attache à développer des équipements performants permettant de répondre aux besoins des habitants en termes de traitement des déchets par la valorisation ou l'élimination, et de respect de notre environnement.

Proximité, information, sécurité et modernité caractérisent nos huit déchèteries, ces dernières assurant une qualité d'accueil maximale au public.

Proximité, car chaque habitation du territoire se situe à moins de 10 minutes en voiture d'une déchèterie.

Information, grâce à la nouvelle signalétique installée sur les équipements qui permet d'améliorer la compréhension des déchets contenus dans les différentes bennes et/ou bacs, ainsi que leur devenir.

Sécurité, par l'installation de nouveaux équipements appelés garde-corps.

Modernité, avec l'arrivée de deux bennes éco-mobilier pour la collecte et la valorisation du mobilier.

Je compte sur vous pour continuer à porter haut les couleurs de l'éco-exemplarité.

« Environnementalement » vôtre,

Guy Allemand
Président du SEVADEC



3 AVRIL 2015

LA DISTRIBUTION DE COMPOST organisée en avril dernier a connu un franc succès. Près de 300 véhicules se sont rendus sur la plate-forme environnementale du SEVADEC située rue Jacques Monod à Calais. Ce sont plus de 6 000 tonnes de compost (matière organique issue de la dégradation des biodéchets au sein de l'usine de biométhanisation) qui sont produites chaque année, valorisées en milieu agricole et distribuées gratuitement aux particuliers.

UNE NOUVELLE FILIÈRE DE VALORISATION AU SEVADEC



Inauguration des bennes «mobilier»
le 9 avril 2015



**Avec ECO-MOBILIER et le SEVADEC,
« les meubles ont un nouvel avenir »**

sur les deux déchèteries calaisiennes (Est et ouest). ECO-MOBILIER organise la filière de collecte et de valorisation du mobilier par la réutilisation, le recyclage et la valorisation énergétique, en partenariat avec les professionnels du meuble et les collectivités.

AGENDA

Dates des futurs événements organisés par le SEVADEC :

- 19 septembre 2015 : 2ème édition de la Journée du Réemploi et de la Réparation (au Channel, scène nationale de Calais)
- 21 au 29 novembre 2015 : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (Animations et visites des installations seront au programme)
- Courant décembre 2015 : 2ème édition du concours «Un dîner presque sans déchets» (au Lycée du Détroit - Calais)
- Les comités syndicaux ; ouverts au public (prochains comités : les 23 juin et 22 septembre 2015)

**Chaque année, le SEVADEC offre
l'opportunité
de visiter gratuitement ses équipements**



Pour toute demande de visite, contactez le service communication par téléphone au 03.21.19.58.30 ou par courriel : sevadec@wanadoo.fr

DÉCHÈTERIES, des équipements sécurisés pour

UN GESTIONNAIRE DE DÉCHÈTERIE VOUS ACCOMPAGNE EN :

- assurant l'ouverture et la fermeture de la déchèterie,
- veillant à la propreté, l'entretien et à la sécurité du site,
- accueillant, informant et conseillant les usagers,
- contrôlant la nature des déchets apportés,
- aidant, si nécessaire, les utilisateurs à décharger leur véhicule,
- veillant au respect des consignes de tri sur le site,
- faisant respecter le règlement intérieur,
- assurant le bon fonctionnement de la déchèterie.

* la configuration de l'équipement varie selon la déchèterie

Entrée

STOP

Local du gestionnaire de déchèterie

(Déchets d'Équipements
Electriques et
Electroniques)

DEEE

Local des DEEE

DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUE (DDS)

Local des DDS



BATTERIES

Comment puis-je y accéder ?

- Seuls les usagers (particuliers et professionnels), domiciliés ou ayant une propriété sur le territoire du SEVADEC, sont autorisés à déposer leurs déchets sur ces équipements.
- **Pour avoir accès à l'ensemble des déchèteries du SEVADEC, il vous faut un badge. Ce badge est nominatif et propre à chaque foyer.**
- Pour toute **acquisition de badge**, rendez-vous au Centre Administratif du SEVADEC : 281 rue Jacques Monod - 62100 CALAIS.
- Les documents de demande de badge sont **téléchargeables** sur le site web du SEVADEC : www.sevadec.fr.

Nouvelle signalétique sur l'ensemble du réseau

Qu'est ce qu'une déchèterie ?

Une déchèterie est un espace clos, aménagé et gardienné où les particuliers peuvent venir déposer des déchets qui ne sont pas collectés avec les ordures ménagères, du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature.

Elle est un centre de dépôt soumis au droit des installations classées pour la protection de l'environnement, ce n'est pas un lieu de traitement des déchets. Après stockage transitoire, les déchets sont, soit valorisés dans des filières adaptées, soit éliminés dans des installations autorisées à les recevoir.

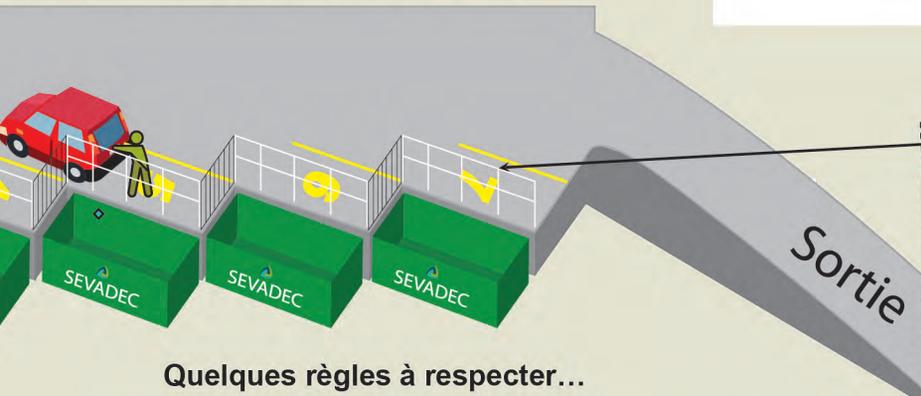
DÉCHETS VERTS	TOUT - VENANT	BOIS	GRAVATS
<p>DÉCHETS VERTS</p> <p>Branchages Tailles Élagages Tontes Feuillages Plantes</p> <p>Pensez-y Écologie Paillage Mulching</p> <p>Valorisation Compost Électricité</p> <p>Destination Site de Méthanisation du SEVADEC</p>	<p>TOUT - VENANT</p> <p>Revêtements de sols intérieurs (moquette, linoléum...)</p> <p>Plâtre Isolants Moquette Verre (fenêtre, miroir...)</p> <p>Pensez-y Réutilisation Réparation Don</p> <p>Valorisation Énergie Enfouissement</p>	<p>BOIS</p> <p>Palettes Cagettes Planches Contreplaqué Bois de charpente</p> <p>Pensez-y Réparation</p> <p>Valorisation Panneaux de particules Énergie</p>	<p>GRAVATS</p> <p>Béton Ciment Parpaing Carrelage Ardoise</p> <p>INTERDIT Assise Piscine Terre végétale</p> <p>Valorisation Béton, remblai Sécherie roulère</p>

valoriser vos déchets

Uniquement sur les déchèteries d'Audruicq (le mardi), de Calais Est (le mercredi), et de Guînes (le jeudi).



Consignes de sécurité



Quelques règles à respecter...

Les conditions d'accès des usagers dans les déchèteries du SEVADEC ont été modifiées depuis le 06 janvier 2015 :

- le contrôle ne se fait plus à l'immatriculation mais au foyer (dorénavant 1 seul badge par adresse),
- **5 passages/mois** (60 passages par an), à raison de 3m³ par passage pour les particuliers, **soit 15m³ par mois au lieu de 5m³ auparavant**,
- le contrôle des professionnels reste inchangé.

des 8 déchèteries

MÉTALX	CARTONS	MOBILIER
<p>MÉTALX</p> <p>Tous types de métaux</p>	<p>CARTONS</p> <p>Cartons propres pliés et aplatis</p>	<p>MOBILIER</p> <p>Mobilier intérieur Literie Mobilier de jardin</p>
<p>Processus: Réparation, Extension, Réemploi</p> <p>Valorisation Matière</p>	<p>Processus: Réutilisation</p> <p>Valorisation Cartons</p> <p>Destination: Centre de tri du SEVADEC</p>	<p>Processus: Réparation, Réutilisation, Don</p> <p>Valorisation Matière</p>

Les principaux objectifs d'une déchèterie :

- 01 Evacuer les déchets non pris en charge par les collectes traditionnelles dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité,
- 02 Recycler et valoriser les déchets tout en préservant les ressources naturelles,
- 03 Limiter la pollution due aux dépôts sauvages et aux déchets ménagers spéciaux,
- 04 Sensibiliser la population aux questions de respect de l'environnement,
- 05 Encourager la prévention des déchets par le réemploi de certains déchets, en lien avec le programme local de prévention des déchets.

L'accès aux déchèteries est gratuit pour les habitants.
Un badge suffit !

Déchèterie de Calais Epinal (Ouest)

Rue d'Epinal
62100 Calais
Tél. 03 21 85 61 86



Lundi : 8h - 18h
Mardi : 8h - 18h
Mercredi : 8h - 18h
Jeudi : 8h - 18h
Vendredi : 8h - 18h
Samedi : 8h - 18h
Dimanche : 9h - 12h



Déchèteries



Centre de transfert



Centre de tri



Centre de
valorisation organique



Déchèterie de Peuplingues

Rd 243
62231 Peuplingues
Tél. 03 21 85 52 24



Lundi : 8h - 12h
Mardi : 8h - 12h / 14h - 18h
Mercredi : 8h - 12h
Jeudi : fermeture
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h

Déchèterie de Guînes

ZA Moulin-à-huile
62340 Guînes
Tél. 03 21 82 57 14



Lundi : 8h - 18h
Mardi : 8h - 18h
Mercredi : 8h - 18h
Jeudi : 8h - 18h
Vendredi : 8h - 18h
Samedi : 8h - 18h
Dimanche : 9h - 12h

Déchèterie de Licques



**Déchèterie
de Calais Monod
(Est)**

**Rue Jacques Monod
62100 Calais
Tél. 03 21 96 57 89**



Lundi : 8h - 18h
Mardi : 8h - 18h
Mercredi : 8h - 18h
Jeudi : 8h - 18h
Vendredi : 8h - 18h
Samedi : 8h - 18h
Dimanche : 9h - 12h



Le territoire du SEVADEC se compose de :
52 communes
156 539 habitants

**Déchèterie
de Oye-Plage**

**Route du Pont d'Oye
62215 Oye-Plage
Tél. 03 21 85 47 28**



Lundi : 8h - 12h / 14h - 18h
Mardi : Fermeture
Mercredi : 8h - 12h
Jeudi : 8h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h
Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h

**Déchèterie
de Audruicq**

**Rue Carnot
62370 Audruicq
Tél. 03 21 36 64 17**



Lundi : 13h30 - 18h
Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 18h
Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi : fermeture
Vendredi : 8h - 12h / 13h - 18h
Samedi : 8h - 12h / 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h

**Déchèterie
de Louches**

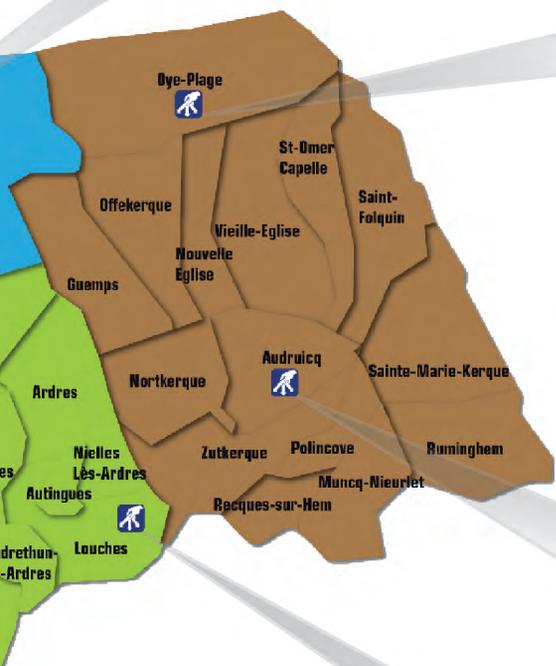
**Rd 225
62610 Louches
Tél. 03 21 97 57 31**



Lundi : Fermeture
Mardi : 8h - 12h / 14h - 18h
Mercredi : 8h - 12h
Jeudi : 8h - 12h
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h

**7 Voie Communale
62850 Licques
Tél. 03 21 00 24 16**

Lundi : 8h - 12h / 14h - 18h
Mardi : fermeture
Mercredi : 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h



■ ■ ■ Déchets les plus apportés en 2014 sur l'ensemble du réseau de déchèteries du SEVADEC

930 T
de métaux

3 790 T
de bois

5 748 T
de tout
venant

7 043 T
de déchets
verts

9 442 T
de gravats

A noter : Les gravats peuvent désormais, sur demande écrite et par le biais d'un conventionnement, être cédés à titre gratuit.

28 692 tonnes

de déchets ont été réceptionnées sur l'ensemble des déchèteries en 2014.

181 448 usagers

ont été accueillis en déchèteries en 2014.

24 filières

pour la reprise de matériaux issus des déchèteries afin de les valoriser.

20 gestionnaires

qui vous conseillent et veillent au bon fonctionnement des déchèteries.



■ ■ ■ Réduire nos déchets c'est possible !

Avant la déchèterie, il y a...

... la vente, la réparation ou le don.

La déchèterie doit être l'ultime destination pour les objets qui encombrant nos greniers et nos placards : objets cassés, démodés ou inutilisables.

JE RÉPARE
OU JE FAIS RÉPARER.



reduisonsnosdechets.fr

JE DONNE, JE VENDS
AU LIEU DE JETER.



reduisonsnosdechets.fr

2^{ème} JOURNÉE DU REEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

REPARATION REUTILISATION REEMPLOI

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015
10 h - 18 h

AU CHANNEL SCÈNE NATIONALE

STANDS
ATELIERS CRÉATIFS
EXPOSITIONS
SPECTACLES
TROC DE JOUETS
COLLECTES DE PILES MIGNONS, VÉTILLES, PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES, RÉPARATIONS

ENTRÉE GRATUITE

173 BOULEVARD GAMBETTA
À CALAIS

ORGANISÉE PAR LE SEVADEC

SEVADEC
SYNDICAT D'INTERCOMMUNALITÉ DES DÉCHÈTERIES DU DÉPARTEMENT DE CALAIS
TÉL. : 03 21 19 36 36 Site Web : www.sevadec.fr

1.P.H.5

■ ■ ■ Réemploi, Réparation, Recyclage...

Le 19 septembre 2015, le SEVADEC organise la 2^{ème} journée du Réemploi et de la Réparation en partenariat avec le Channel scène nationale.

L'objectif général est de vous faire (re)découvrir toutes les initiatives qui peuvent être mises en œuvre pour prolonger la durée de vie des objets et éviter qu'ils ne finissent dans les ordures ménagères ou en déchèterie.

Un « village » consacré au réemploi et à la réparation sera installé dans les locaux du Channel scène nationale (grande halle).

De multiples partenaires seront invités. Des spectacles de rue seront organisés. **Entrée libre.**

ENTRETIEN AVEC...

François-Xavier LELIEUR
*Gestionnaire de déchèterie
 depuis 2005 (Louches)*

En quelques mots, qui êtes-vous ?

« Je m'appelle François-Xavier, je suis gestionnaire de la déchèterie de Louches.

J'ai eu la chance d'entrer au SEVADEC il y a 10 ans, c'est mon premier emploi et je ne changerai de métier pour rien au monde !

Je suis papa d'une petite Victoire de 7 mois. Mes passions sont ma famille et le football que je pratique depuis 10 ans ».

En quoi consiste votre travail ?

« J'assure l'ouverture et la fermeture de la déchèterie. J'accueille, je conseille et j'oriente les usagers vers les bennes et bacs adéquats. Je veille à la bonne application du règlement intérieur afin de garantir au mieux la sécurité de chacun. Enfin, je m'occupe de l'entretien général du site ».



Qu'est ce qui vous plaît dans le métier de gestionnaire de déchèterie ?

« J'aime le contact avec les usagers et j'ai à cœur de mener une mission de sensibilisation pour aider les gens à mieux comprendre l'intérêt de trier et de recycler les matériaux. C'est important pour l'environnement. L'objectif est de laisser une terre saine à nos enfants, petits enfants et pour les générations futures ».

Avez-vous un message à faire passer aux usagers ?

« Je remercie les usagers de leur implication quotidienne, leur amabilité et leur jovialité ».





A chaque déchet, sa filière

ZOOM SUR : LES ECO-ORGANISMES



Les deux déchèteries de Calais accueillent dorénavant, dans une benne spécifique rouge **«ECO-MOBILIER»**, le mobilier dont vous souhaitez vous séparer : les sièges, les canapés, les fauteuils, le mobilier de jardin, les matelas, les sommiers, les cadres de lit, les meubles de rangement, les parties de meubles...

En 2014, grâce à cette filière de recyclage, **une baisse de 20 % du «tout-venant»**, a été enregistrée sur la déchèterie Monod.

Pour en savoir plus : www.eco-mobilier.fr



Les **LAMPES** doivent être déposées en déchèteries ou rapportées en magasin. Pour une partie d'entre elles, le verre sera recyclé, et les éléments nocifs pour l'environnement (mercure, métaux rares) seront traités dans des filières spécialisées.

Pour en savoir plus : www.malampe.org ou www.recyclum.org



Des bornes **TEXTILES** sont présentes sur l'ensemble des déchèteries du territoire. Elles accueillent les chaussures, la maroquinerie, tous les tissus, les vêtements... Ils peuvent être usés, troués mais ils doivent être propres et secs.

En 2014, **66 tonnes de textiles** ont été collectées dans les bornes des déchèteries. Ils sont ensuite réutilisés en l'état ou retransformés.

Pour en savoir plus : www.ecotlc.fr



Le saviez-vous ?

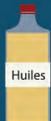
Tous les **APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES** sont recyclables. Le recyclage permet de produire de nouvelles matières premières secondaires et de fabriquer de nouveaux appareils tout en préservant les ressources naturelles.

En 2014, **447 tonnes de «DEEE»** ont été collectées sur les déchèteries du SEVADEC.

Pour en savoir plus : www.eco-systemes.fr

à noter

Les huiles de fritures



Les huiles de fritures ne doivent pas être déversées dans les éviers, toilettes ou égouts. Déposées dans les conteneurs dédiés en déchèteries, elles seront transformées en électricité et en chaleur (énergie verte) au centre de valorisation organique.

Les DASRI



Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (aiguilles, seringues...) sont considérés comme des déchets dangereux qui ne doivent pas être jetés dans les poubelles classiques. Ils sont acceptés en déchèteries dans la mesure où, ils sont conditionnés dans des boîtes prévues à cet effet, disponibles en pharmacie.

Les Déchets Diffus Spécifiques

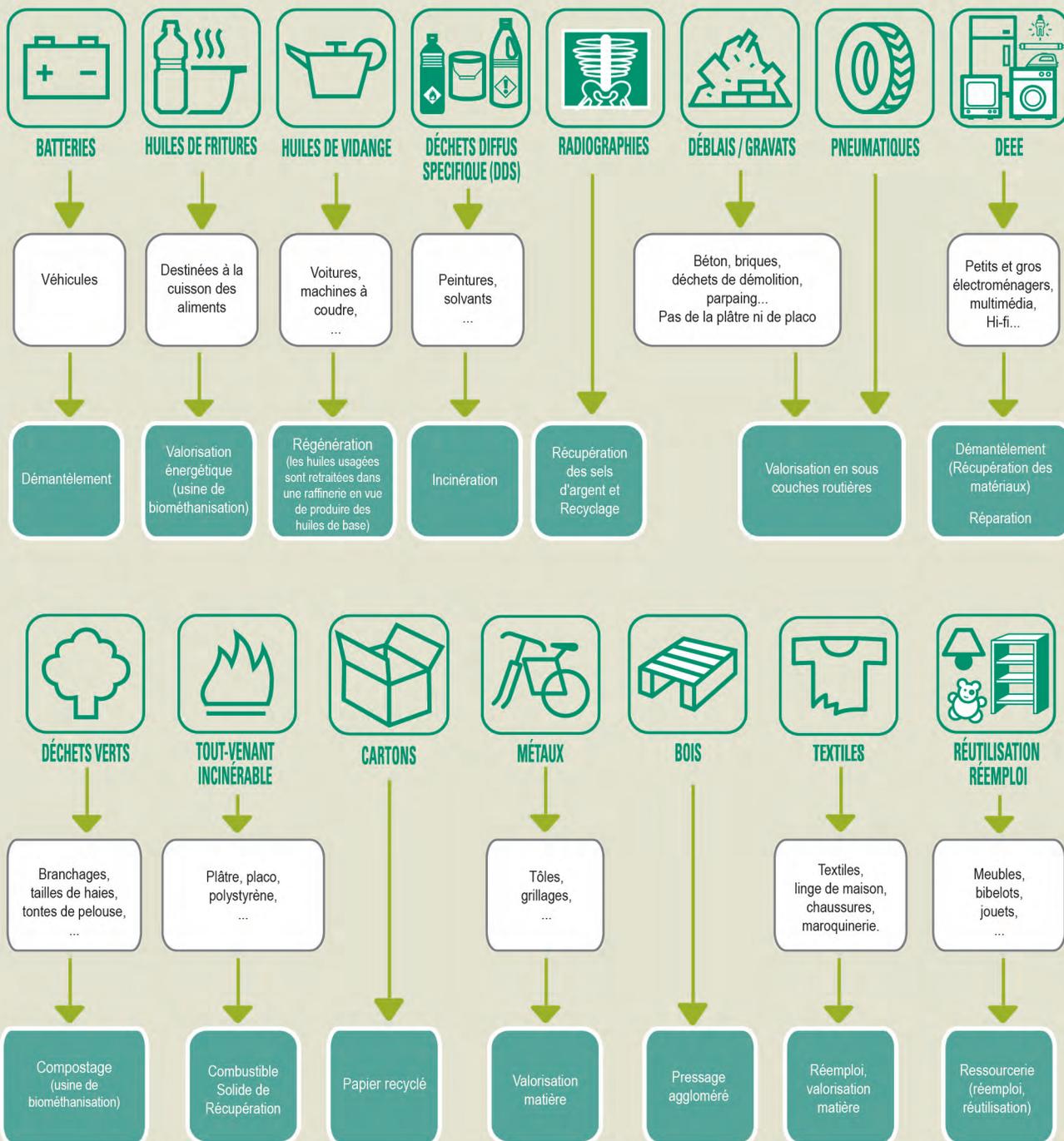


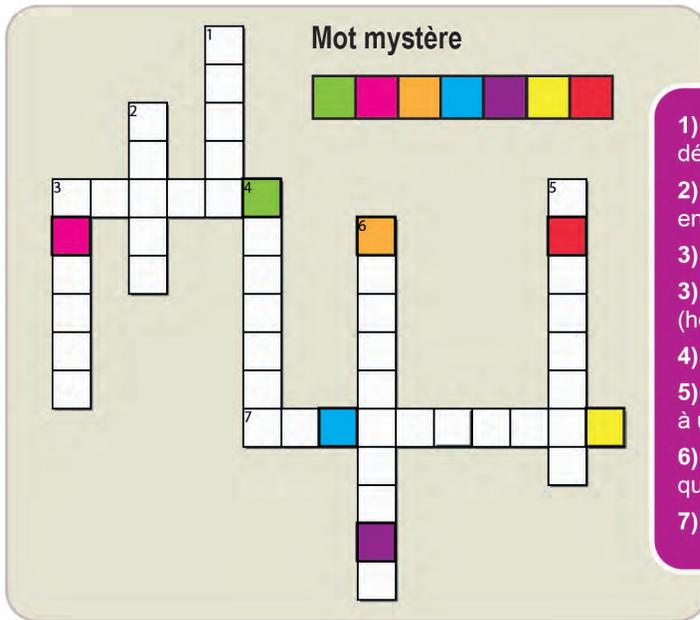
Les peintures, solvants, colles, acides... tous les produits de bricolage, jardinage, d'entretien, sont appelés «DDS».

Les gestionnaires de déchèteries sont formés pour manipuler ces produits en sécurité et les séparer selon les spécificités de leur traitement.

Pour en savoir plus : www.ecodds.com

LE DEVENIR DES DÉCHETS DÉPOSÉS DANS LES DÉCHETÈRIES





Aide toi des définitions !

- 1) Ce dont on a besoin pour accéder à la déchèterie
- 2) Conteneur dans lequel on place les déchets en déchèterie
- 3) Ce que l'on jette (verticale)
- 3) Offrir gratuitement quelque chose (horizontale)
- 4) Restaurer, remettre en état
- 5) Donner une nouvelle vie à un déchet
- 6) Lieu où l'on dépose les déchets qui ne sont pas collectés dans nos poubelles
- 7) Employer à nouveau un objet

Complète la grille et trouve le mot mystère



Définition du mot mystère :

Action permettant de diminuer la quantité de déchets dans nos poubelles
(réponses en bas de page)

Une benne Eco-mobilier pour recycler davantage...

